

Les personnels du collège Paul Painlevé
107 rue d'Aulnay
93270 Sevran

Monsieur Auverlot, Recteur d'Académie
S/C de Principal du
collège Paul Painlevé

Sevran, lundi 2 novembre 2020 ?

Monsieur le Recteur,

Réunis en assemblée générale ce matin, les personnels du collège Paul Painlevé ont décidé de se mettre en grève pour dénoncer le mépris, l'incompétence et l'inconscience du ministère de l'Education nationale vis-à-vis de l'école, de ses personnels mais aussi des élèves et de leur famille.

Le 16 octobre, en sortant de son collège, Samuel Paty est mort d'avoir exercé son métier. L'onde de choc et l'émotion provoquées par cet événement tragique a conduit le gouvernement à assurer qu'il y aurait un « cadrage clair », « construit ensemble pour ne laisser aucun enseignant dans le flou » avec « une rentrée en trois temps, dont un premier temps pour permettre aux adultes de se préparer ».

Finalement, le 30 octobre, soit deux jours avant la rentrée et au mépris de tous ses engagements, le ministère annule unilatéralement et en catimini toute cette organisation. L'hommage à notre collègue est réduit au minimum, niant l'émotion et la sidération suscitées par cet événement tragique au sein de la communauté éducative en nous demandant de reprendre les cours à 8h comme si de rien n'était. A ce manque d'humanité s'ajoute l'impossibilité de préparer sereinement et collectivement, entre nous et avec les élèves, l'hommage à notre collègue. Quelle indécence et quel contraste avec ce que le gouvernement a clamé haut et fort durant la semaine qui a suivi l'assassinat de notre collègue !

Ce mépris à notre égard se prolonge dans la politique du gouvernement concernant la gestion du COVID et la protection de la santé des personnels, des élèves et de leur famille. Là encore, alors que le ministère avait annoncé dès le protocole de juillet qu'en cas de dégradation de la situation sanitaire, les élèves seraient accueillis en demi-groupes, le nouveau protocole ne propose aucune mesure réaliste ni réellement protectrice. En effet, faute de moyens supplémentaires et d'anticipation de la part du ministère, les chefs d'établissement sont notamment réduits à faire circuler les professeurs et non plus les élèves, ce qui pose de graves problèmes de sécurité et de responsabilité en cas d'incident. Comment comprendre un tel décalage entre ces mesures cosmétiques et la situation jugée suffisamment alarmante pour que le Président décrète un nouveau « confinement » ? Est-ce à dire qu'il faut garder les enfants « quoi qu'il en coûte » pour maintenir l'activité salariée ?

Le Ministre doit arrêter le double discours, les effets d'annonce, dialoguer avec la communauté éducative et non avec les médias, prendre ses responsabilités et se mettre au service de ceux qu'il prétend protéger : les personnels et les élèves.

Nous vous prions de croire en notre profond attachement au service public d'éducation,

Les personnels du collège Paul Painlevé

